

Prendre la parole et convaincre en toute circonstance - Module 3 : L'art de la répartie – Convaincre en toute circonstance

Point fort de cette formation

La prise de parole est incontournable pour conduire à bien son mandat d'élue local-e. La communication orale ne s'improvise pas. Les situations de prises de parole, de face-à-face et de débat contradictoire constituent un exercice de communication délicat. Elles nécessitent de s'approprier des techniques de prise de parole, de gestion du stress, de souffle, de position. Cette formation permet d'appréhender les éléments fondamentaux des techniques oratoires. Cette formation a pour but d'offrir aux élu-es des outils dans la pratique du débat qu'il soit en session ou devant les médias.

Cette formation se déroule en 3 modules d'une journée chacun dont les objectifs globaux sont :

- Savoir préparer avec efficacité une prise de parole ;
- Gérer son stress, maîtriser son langage non-verbal et parler avec aisance ;
- Savoir construire un discours percutant et convaincant sur des sujets complexes ;
- Faire preuve de répartie en toute circonstance.

Objectifs opérationnels

- Pratiquer la répartie et la réponse aux questions délicates.
- Exercer l'interview.
- Savoir convaincre en toute circonstance et gérer la contradiction.

MATIN

9h 30 – 9h 45 : Introduction et recueil des attentes

9h 45 – 10h 30 : Théorie : La répartie en pratique : répondre aux questions délicates

- Définir la « question piège ».
- Se préparer aux prises de parole impromptues, savoir improviser.
- Gérer la contradiction : méthodologie de réponse aux questions délicates.

10h 30 – 12h 30 : Mise en pratique : exercice de l'interview et retours personnalisés.

Les participant-es se prêtent à l'exercice de l'interview sur des sujets tirés de leur expérience personnelle d'élue.





Programme de formation

16 octobre 2024
de 09h30 à 17h30

12h 30 – 14h : Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

14h – 15h : Théorie : convaincre en toute circonstance : gérer la contradiction.

- Bien réagir face aux attaques personnelles et à l'agressivité.
- Comprendre la situation de débat contradictoire pour élaborer une stratégie argumentative adéquate.
- Dégager les arguments fallacieux.

15h – 17h : Mise en pratique : joutes oratoires.

A partir de sujets imposés, les participant-es s'exercent au débat contradictoire sous forme de joutes oratoires. Les retours personnalisés permettent de :

- Faire apparaître les points forts et les axes d'amélioration de chacun-e en situation de débat contradictoire ;
- Dégager un axe de progrès prioritaire par participant-e.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Intervenante

Raphaëlle Martin, formatrice, consultante en communication.

Public cible

Elu-es et collaborateur-trices d'élus-es, agents de la fonction publique, acteur-trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter

[le référent](#)

Cédis.

